Tester les gens par les individus

fait partie de

La voie des Pieux Prédécesseurs

امتحان الناس بالأشخاص من منهج السلف الصالح

Ce livret regroupe des paroles de :

Cheikh Salih Al-Fawzan
Cheikh Rabi' Al-Madkhali
Cheikh Obayd Al-Jabiri
Cheikh Zayd Al-Madkhali

Et d'autres...

Compilé, traduit et publié par

An-Nassiha.Com

Introduction

بِسۡمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحۡمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

Louange à Allah, Seigneur de l'univers. J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée qu'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah, que la prière et le salut d'Allah soient sur lui ainsi que sur sa famille, l'ensemble de ses compagnons et tous ceux qui le suivent de la meilleure manière jusqu'au jour de la résurrection.

Ceci dit :

Allah (عز وجل) a dit dans Son Noble Livre :

وَالسَّابِقُونَ الْأَوَّلُونَ مِنَ الْمُهَاجِرِينَ وَالْأَنصَارِ وَالَّذِينَ اتَّبَعُوهُم بِإِحْسَانٍ رَّضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ

« Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Ansars et ceux qui les ont suivis de la meilleure manière, Allah les agrée, et ils L'agréent. » [1]

L'Imam At-Tabari a dit en exégèse de ce verset : « Quant à ceux qui ont suivi les premiers émigrés et les ansars de la meilleure manière, ce sont ceux qui se sont soumis à Allah comme eux et qui ont emprunté leur voie dans l'émigration, le soutien [de la religion] et les œuvres de bien. »

L'Imam Al-Baghawi a dit : « On a dit qu'ils sont ceux qui ont emprunté leur voie dans la foi, l'émigration et le soutien [de la religion] jusqu'au jour de la résurrection. ».

Cheikh AbdurRahman Ibn Nassir As-Si'di a dit : « Et ceux qui les ont suivis de la meilleure manière : dans les croyances, les paroles et les actes. ».

Le Prophète (ﷺ) a dit :

« Les meilleurs des gens sont ceux de ma génération, puis ceux qui viennent après eux, puis ceux qui viennent après eux. » [2].

L'Imam Malik Ibn Anas, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « *Rien ne peut réformer les derniers de cette communauté si ce n'est ce qui a réformé les premiers*. ».

Il est donc obligatoire pour le musulman de revenir au Coran et à la Sunna selon la compréhension des pieux prédécesseurs et de suivre leur voie dans chaque domaine de cette noble religion qu'est l'Islam. Il se doit donc d'accepter ce qui fait partie de leur voie et rejeter ce qui n'en fait pas partie. En effet, tout le bien se trouve dans le suivi des prédécesseurs et tout le mal se trouve dans les innovations de ceux venus après eux.

[1] At-tawbah, 100.
[2] Rapporté par Al-Boukhari et Muslim.

S’il en est ainsi, il n’appartient pas au musulman de prononcer un jugement sur une affaire religieuse sans avoir au préalable pris connaissance de son jugement auprès d’Allah et de la position des pieux prédécesseurs à son sujet. A plus forte raison, il n’appartient pas au musulman de taxer d’innovation ou d’égarement une chose dont les preuves du Coran et de la Sunna et la mise en pratique des pieux prédécesseurs démontrent sa légitimité et sa validité.

Nous avons choisi d’aborder dans ce livret concis un sujet incompris par certains et rejeté par d’autres à notre époque, alors qu’il fait pourtant partie de la voie de nos pieux prédécesseurs comme nous allons le démontrer. Ce sujet n’est autre que le fait de tester les gens par les individus afin de connaitre leur situation. Bien entendu, ceci est soumis à certaines règles et ne doit pas avoir lieu de manière anarchique comme vous le découvrirez à travers les paroles des savants.

Ce livret sera divisé en quatre parties :

1/ Preuves du Coran et de la Sunna sur la légitimité de la mise à l’épreuve

2/ Paroles des pieux prédécesseurs et des savants anciens

3/ Paroles des gens de science contemporains

4/ Clarification de la parole l’Imam Al-Barbahari « La mise à l’épreuve en Islam est une innovation »

Nous l’avons intitulé :

Tester les gens par les individus fait partie de la voie des pieux prédécesseurs

Enfin, nous demandons à Allah (سبحانه وتعالى) de nous accorder la réussite et la rectitude dans cette œuvre, nous Lui demandons également de nous accorder la sincérité dans les paroles et les actes, de nous montrer la vérité comme étant vérité et de nous accorder son suivi et le faux comme étant faux et de nous permettre de nous en écarter. Il est certes Bon et Généreux.

Et notre dernière invocation est : louange à Allah, Seigneur de l’univers.

Ecrit à Shihr, Yémen

Le 14 de Dhil-Qi’da 1435 (9 septembre 2014)

Cette introduction fut lue à notre noble Cheikh Fahd Ibn Salim As-Soulaymani Al-Adani qui nous fit profiter de remarques bénéfiques, qu’Allah lui fasse miséricorde et l’élève en degrés au paradis.

La perfection appartenant à Allah, nous remercions d’avance toute personne nous aidant à améliorer ce travail. Et la réussite ne provient que d’Allah.

- **Allah (عز و جل) a dit :**

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا جَاءَكُمُ الْمُؤْمِنَاتُ مُهَاجِرَاتٍ فَامْتَحِنُوهُنَّ اللَّهُ أَعْلَمُ بِإِيمَانِهِنَّ فَإِنْ عَلِمْتُمُوهُنَّ مُؤْمِنَاتٍ فَلَا تَرْجِعُوهُنَّ إِلَى الْكُفَّارِ

« Ô vous qui avez cru ! Quand les croyantes émigrées viennent à vous alors éprouvez-les, Allah connait mieux leur foi, si vous constatez qu'elles sont croyantes alors ne les renvoyez pas aux mécréants. »[3]

Cheikh As-Si'di, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit en exégèse de ce verset : « [Allah] a ordonné aux croyants quand viennent à eux « les croyantes émigrées » et qu'ils doutent de la véracité de leur foi de les éprouver et les tester par ce qui ferait apparaître leur véracité, comme des serments solennels ou autre. Car il est probable que leur foi ne soit pas véridique et qu'elles aient émigré convoitant un époux, un pays ou tout autre objectif mondain. »[4].

Cheikh Rabi' Ibn Hadi Al Madkhali, qu'Allah le préserve, a dit au sujet de ce verset : « Vient [à vous] une croyante émigrée ! Maintenant, un innovateur vient pour diffuser ses innovations, ses affabulations et ses égarements parmi nos jeunes et nous disons qu'il n'est pas permis de le tester ?! [Ils disent] : « N'éprouvez pas les serviteurs d'Allah, c'est une fitna, tu divises ainsi les musulmans… ». Mais non, par Allah, ceci est obligatoire. »[5].

Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « Le signe de la foi est l'amour des ansars et le signe de l'hypocrisie est la répulsion des ansars. »[6].

Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : « L'homme est sur la religion de son ami, que chacun d'entre vous regarde donc qui il prend pour ami. »[7].

Mou'awiya Ibn Al-Hakam, qu'Allah l'agrée, a dit : « Je possédais une servante qui menait paître des moutons m'appartenant vers Ouhoud et Al-Jawaniya. Un jour j'ai découvert que le loup était parti avec un de ses moutons, et certes je suis un homme parmi les enfants d'Adam s'affligeant comme ils s'affligent et je lui ai donc portait un coup. Je me suis alors rendu vers le Messager d'Allah (ﷺ) car cela était dur à supporter pour moi. Je lui ai dit : *« Ô Messager d'Allah, ne devrais-je pas l'affranchir ? »* Il m'a dit : **« Viens avec elle. ».** Je suis donc venu avec elle et il lui a dit : **« Où est Allah ? ».** Elle répondit : *« Au dessus des cieux. »*. Il lui a dit : **« Qui suis-je ? ».** Elle répondit : *« Tu es le Messager d'Allah. »*. Il m'a alors dit : **« Affranchis-la car elle est croyante. »** »[8].

---

[3] Al-mumtahanah, 10.
[4] Tayssir al-Karim arRahman, page 1018.
[5] **Audio :** cliquez-ici
[6] Al-Boukhari (17, 3573) et Muslim (74).
[7] Ahmad (2/303,334), Abou Daoud (4833), At-Tirmidhi (2378), Al-moustadrak (4/171), authentifié par Al-Albani (voir as-sahiha (927)).
[8] Rapporté par Muslim.

Paroles des Salafs et des savants anciens

- **Abdullah Ibn Mas'oud, qu'Allah l'agrée, a dit :**

« L'homme ne suit et ne fréquente qu'une personne qu'il aime et qui est comme lui. »[9].

« Considérez les gens selon leurs amis, car certes l'homme ne se lie d'amitié qu'avec quelqu'un qu'il apprécie. »[10].

- **L'imam Ahmad Ibn Abdillah Ibn Younous, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Testes les gens d'Al-Mawsoul par Mou'afa Ibn 'Imran, s'ils l'aiment, alors ce sont des gens de la Sunna, et s'ils le détestent, alors ce sont des gens de l'innovation. Et de la même manière, les gens d'Al-Koufa sont testés par Yahya. »[11].

- **L'Imam Nou'aim Ibn Hammad, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Si tu vois l'irakien parler sur Ahmad Ibn Hanbal, alors soupçonne-le quant à sa religion, si tu vois un homme d'Al-Khourassan parler sur Ishaq Ibn Rahaway, alors soupçonne-le quant à sa religion et si tu vois un homme d'Al-Basra parler sur Wahb Ibn Jarir, alors soupçonne-le quant à sa religion. »[12].

- **Ja'far Ibn Abi Othman At-Tialissi a dit : J'ai entendu Yahya Ibn Ma'in (223h), qu'Allah lui fasse miséricorde, dire :**

« Si tu vois un homme parler sur Hammad Ibn Salama et 'Ikrima mawla Ibn Abbas, alors soupçonne-le quant à sa religion. »[13].

- **L'Imam Ahmad Ibn Hanbal, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Si tu vois un homme dénigrer Hammad Ibn Salama, soupçonne-le alors quant à son Islam. »[14].

Un homme lui a dit : « Qui est le sunni ? ». Il lui dit : « D'où es-tu ? ». Il répondit : « D'Al-Basra. ». Il lui dit : « Aimes-tu Ayyoub As-Sakhtiani ? ». Il répondit : « Oui. ». Il lui dit alors : « Tu es sunni. ».

- **Baqiya Ibn Al Walid, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Nous testons les gens par Al-Awza'i, et quiconque l'évoque en bien nous savons alors qu'il est sur la Sunna. »[15].

---

[9] Al Ibanah (499-500).
[10] Lire l'explication de cette parole par Cheikh Salih Ali Cheikh : http://www.an-nassiha.com/index.php/autres/comportement/248
[11] Charh oussoul i'tiqad ahlissounna (1/74).
[12] Histoire de Baghdad (6/348-349), Siyar A'lam An-Noubala (11/381) et Tahdhibou-t-tahdhib (1/191) ?
[13] Charh oussoul i'tiqad ahlissounna (3/568).
[14] Tadhkirat-oul-houffaz (1/203)
[15] Tahdhib at-tahdhib (6/617).

- **Qoutayba Ibn Sa'id, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Si tu vois un homme aimer les gens du hadith comme : Yahya Ibn Sa'id, AbdurRahman Ibn Mahdi, Ahmad Ibn Hanbal, Ishaq Ibn Rahawayh – puis il évoqua d'autres personnes – c'est qu'il est sur la Sunna. Et saches que quiconque s'oppose à eux est un innovateur. »[16].

- **L'Imam Abou Hatim Ar-Razi, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Si tu vois le razi ou autre détester Abou Zour'a, alors saches que c'est un innovateur. »[17].

- **L'Imam AbdurRahman Ibn Mahdi, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Si tu vois un homme du Hijaz aimer Malik Ibn Anas, alors c'est un partisan de la Sunna. »[18].

« Si tu vois un homme d'Al-Basra qui aime Hammad Ibn Zayd, alors saches que c'est un partisan de la Sunna. »[19].

« Si tu vois un homme du Cham aimer Al-Awza'i et Abou Ishaq Al-Fizari alors c'est un partisan de la Sunna. » et « Si tu vois un homme du Cham mentionner Al-Awza'i et Al-Fizari – c'est-à-dire en bien – alors soit apaisé avec lui. »[20].

- **L'Imam Al-Bukhari, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

Obaydullah Ibn Sa'id a dit : j'ai entendu AbdarRahman Ibn Mahdi dire dans un hadith qu'il a mentionné : **«** Si tu vois un homme d'Al-Koufa mentionner Malik ibn Mighwal alors sois apaisé avec lui. »[21].

- **Aswad Ibn Salim, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Ibn Al-Moubarak était un Imam que l'on suivait et il était parmi les plus fermes des gens sur la Sunna. Donc si tu vois un homme dénigrer Ibn Al-Moubarak, alors soupçonne-le quant à son Islam. »[22].

- **Abou Ahmad Al-Hakim, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Si tu vois un homme aimer Sofiane Ath-Thawri, Malik Ibn Anas, Ayyoub As-Sakhtiani, Abdullah Ibn 'Awn, Younous Ibn Oubayd, Soulayman At-Taymi, Chourayk, Abou Al Ahwas, Foudayl Ibn 'Iyad, Sofiane Ibn 'Ouyayna, Al-Layth Ibn Sa'd, Ibn Al-Moubarak, Waki' Ibn Al-Jarrah, Yahya Ibn Sa'id, AbdurRahman Ibn Mahdi, Yahya Ibn Yahya, Ahmad Ibn Hanbal et Ishaq Ibn Rahawayh, alors saches qu'il sur la [bonne] voie. Et si tu vois un homme dire d'eux qu'ils sont incrédules, alors prends garde à lui car il n'est pas sur la [bonne] voie. »[23].

16 Al-lalaka i (59).
17 L'histoire de Baghdad (10/329).
18 Al-jarh wa at-ta'dil (1/25).
19 Al-jarh wa at-ta'dil (1/183).
20 Al-jarh wa at-ta'dil (1/284-285).
21 At-tarikh al-kabir (7/314).
22 L'histoire de Baghdad (10/168).
23 Chi'ar ashab al-hadith (32-33).

- **Abou Abdillah Ibn Batta, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Si tu vois un homme d'al 'akbar aimer Abou Hafs Ibn Raja, saches alors que c'est un partisan de la Sunna. »[24].

- **L'Imam AbdurRahman Ibn Isma'il As-Sabouni, qu'Allah lui fasse miséricorde a dit :**

« Un des signes des gens de la Sunna est leur amour pour les Imams et les savants de la Sunna ainsi que pour ses partisans et ses alliés, et leur répulsion pour les imams de l'innovation qui appellent au feu. »[25].

- **Ahmad Al-Qattan, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« Il n'y a pas dans ce bas-monde un innovateur sans qu'il n'ait de la répulsion pour les gens du hadith, lorsque l'homme innove, la douceur du hadith est alors retirée de son cœur. »[26].

- **Cheikh Al Islam Ibn Taymiya, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit :**

« On connait la situation des gens : parfois par les témoignages des gens, parfois par la critique et l'éloge (al-jarh wa at-ta'dil) et parfois par les tests et les mises à l'épreuve. »[27].

- **Dans un de ses ouvrages, Cheikh Rabi' Ibn Hadi Al Madkhali, qu'Allah le préserve, a dit en commentaire de certains de ces récits des salafs :**

« Et maintenant, celui qui a de la répulsion, par exemple, pour Ibn Taymiya et Ibn AbdilWahhab, qu'Allah leur fasse miséricorde, quel est son minhaj ?! Celui qui a de la répulsion pour Ibn Baz, Al-Albani, Ibn Othaymin et leurs semblables, quel est son minhaj ?! Il n'y a pas de doute qu'il fait partie des gens de l'innovation et de l'égarement ! […] Avoir de la répulsion pour eux est un signe des gens de l'innovation, ainsi que tous ceux venant après eux et suivant leur voie, nul n'a de la répulsion pour eux si ce n'est les gens de l'innovation et de l'égarement. »[28].

[24] L'histoire de Baghdad (11/239)
[25] La croyance des Salafs et des gens du hadith (94).
[26] Ma'rifatou 'ouloumi-l-hadith (4)
[27] Majmou' al-fatawa (15/330).
[28] Commentaire de la croyance des Salafs et des gens du hadith (347).

- **Cheikh Salih al Cheikh, qu'Allah le préserve, a dit dans une conférence intitulée *« al ma'in min al imam Ahmad »* :**

« Et les gens sont unanimes sur le fait que l'Imam Ahmad est un imam de la guidée, qu'il est à la tête des imams des gens de la Sunna et du groupe, et que l'amour qui lui est porté ainsi que l'étude de sa biographie sont des signes que celui qui l'étudie aime la Sunna du Prophète (ﷺ). Les gens de cette époque étaient testés par l'amour de l'Imam Ahmad, celui qui l'aime est un partisan de la Sunna et celui qui le dénigre est un partisan de l'innovation et de l'égarement. »[29].

- **La question suivante a été posée à Cheikh Zayd Ibn Muhammad Al Madkhali, qu'Allah lui fasse miséricorde : Qu'Allah soit bienfaisant envers vous, le questionneur dit fait-il partie de la méthodologie des pieux prédécesseurs de tester les gens en leur demandant ce qu'ils pensent de certaines personnes ?**

Il a répondu : Oui, cela fait partie de la méthodologie des pieux prédécesseurs. Si la position d'une personne quelconque est ambigüe, il est permis de la tester par les gens de la Sunna [en lui disant] « que penses-tu d'untel ? » [untel] qui fait partie des gens de la Sunna et qu'il le connait. S'il témoigne de sa piété et qu'il le recommande intérieurement et extérieurement alors il ne fait pas partie des gens qui ont dévié ni des gens de l'innovation. Par contre, s'il le critique ou bien s'il ruse [en disant] « je ne sais rien sur lui » alors qu'il le connait, mais il répond quand même de manière équivoque, on saura alors qu'il n'est pas sur la voie des salafs, les gens de la Sunna et du groupe. Tester les gens par les individus lorsque cela est nécessaire est donc permis, il n'y aucun mal dans cela.[30]

- **La question suivante a été posée à Cheikh Zayd Ibn Muhammad Al Madkhali, qu'Allah lui fasse miséricorde : Quel est le jugement de la mise à l'épreuve par les individus, que ce soit par les savants de la Sunna ou par les têtes des innovateurs ? Ceci s'applique-t-il sur les contemporains ? Veuillez nous faire profiter, qu'Allah vous rétribue par un bien.**

Il a répondu : Ô mon frère, il n'y a pas de doute que les pieux prédécesseurs testaient les gens par les savants connus pour leur fermeté sur la Sunna, leur intégrité dans la croyance et le minhaj et leur dureté envers les gens des passions et de l'innovation. J'ai trouvé plus d'une dizaine de textes de salafs, chaque texte contenant un exemple démontrant la mise à l'épreuve des individus par les gens de la Sunna. Celui qui reconnaît leur mérite, les aime et les mentionne en bien est un partisan de la Sunna, et celui qui les dénigre et porte atteinte à leur honneur est un partisan du mal et de l'innovation. Et découvres ici un petit échantillon parmi les nombreux textes salafis :

[29] **Audio :** cliquez-ici
[30] **Source :** http://an-nassiha.com/index.php/croyance/le-minhaj-salafi/189-fait-il-partie-de-la-methodologie-des-pieux-predecesseurs-de-tester-les-gens-par-les-individus.html

L'Imam Al-Barbahari, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « Si tu vois un homme aimer Abou Hourayra, Anas Ibn Malik et Oussayd Ibn Houdayr, saches alors que c'est un partisan de la Sunna inchaAllah. **». Et il a dit :** « Si tu vois un homme aimer Ayyoub, Ibn 'Awn, Ibn Idriss, Al-Awdi et Ach-Cha'bi – puis il mentionna un groupe parmi les gens de mérite et dit – saches alors que c'est un partisan de la Sunna. ». **Il a également dit :** « Si tu vois un homme aimer Ahmad Ibn Hanbal, Al-Hajjaj Ibn-l-Minhal et Ahmad Ibn Nasr, les mentionner en bien et dire ce qu'ils disent, saches alors que c'est un partisan de la Sunna. » [charh sunna (117-119)].

Puis tu as dit dans ta question : ceci s'applique-t-il sur les contemporains à notre époque ? La réponse est oui. Les gens sont mis à l'épreuve à toute époque et en tout lieu par les adeptes de la Sunna dans la croyance et la législation. C'est-à-dire ceux ayant dévoué leurs personnes pour préserver la Sunna, comprendre ses sens et ses textes, œuvrer selon celle-ci et la défendre. Et la mise à l'épreuve des individus par les gens de la Sunna n'est pas restreinte à un ou plusieurs individus particulièrement, mais les gens sont testés par tout partisan de la Sunna à toute époque et en tout lieu, selon les critères que je vous ai mentionnés.

Et ils sont également testés par les gens de l'innovation qui appellent à celle-ci : 'Ouqba Ibn 'Alqama a dit : J'étais avec Arta'ah Ibn al-Moundhir lorsque certains membres de l'assise ont dit : « Que dites-vous d'un homme qui fréquente les gens de la Sunna et se mélange à eux, mais lorsque les gens de l'innovation sont mentionnés, il dit : « épargnez-nous d'eux, ne les mentionnez pas. » ? ». **Arta'ah dit alors** : « Il fait partie d'eux et que sa situation ne vous trompe pas. ». J'ai alors condamné cette parole d'Arta'ah et me suis rendu chez Al-Awza'i qui dévoilait ce genre de choses lorsqu'elles lui parvenaient. Il m'a donc dit : « Arta'ah a dit vrai et sa parole est exacte. Il interdit de les mentionner, alors quand mettra-t-on en garde contre eux si on ne les mentionne pas clairement ? ». ». [L'histoire de Damas (8/15)].

Al-Awza'i, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « Celui qui nous cache son innovation, ses fréquentations ne nous seront pas cachées. » [Al-Ibanah d'Ibn Battah (2/479)].

Et Al-'Abkari, c'est-à-dire Ibn Batta, a dit : « Lorsque Sofiane Ath-Thawri est arrivé à Basra, il a étudié l'affaire de Rabi' – c'est-à-dire Ibn Soubayh – ainsi que sa place auprès des gens. Il a donc demandé : « Quelle est sa doctrine ? ». Ils ont dit : « Sa doctrine n'est que la Sunna. ». Il a dit : « Qui sont ses fréquentations ? ». Ils ont dit : « Ce sont les gens du qadar. ». Il a alors dit : « C'est un qadarite. ». »[31].

- **La question suivante a été posée à Cheikh Rabi' Ibn Hadi Al Madkhali, qu'Allah le préserve : Peut-on tester [les gens] par les partisans de l'innovation ? Car certaines personnes disent que l'on ne teste que par les adeptes de la Sunna.**

Il a répondu : Si tu vois quelqu'un aimer untel parmi les gens de l'innovation, si tu le vois aimer quelqu'un comme Thoumama Ibn Al-Achras et Abou Houdhayl Al'Allaf, les complimenter et faire leurs éloges… Lorsqu'on l'a interrogé sur quelqu'un faisant les éloges des gens l'innovation, Ibn Baz n'a-t-il pas dit « Celui-là fait partie d'eux. » ?! Car il appelle à leurs innovations, en faisant leurs éloges, il appelle à leur doctrine.[32]

[31] *al-ajwiba al-athariya 'ani-l-massail al minhajiya* (p.27-29).
[32] *'awn al-bari bibayan ma tadammanahu charh sunna lilimam al-barbahari* (2/891).

- **La question suivante a été posée à Cheikh Obayd Ibn Abdillah Al Jabiri, qu'Allah le préserve : Est-il permis de tester les gens par les machaikh ou leur croyance ?**

Il a répondu : Cette question est très délicate et les gens ont trois opinions à ce sujet : **la première** est l'interdiction absolue de tester les gens. **La deuxième** est l'appel à tester les gens de manière générale. **Et la troisième** est détaillée : on teste l'individu sur lequel on a un doute ou un soupçon, ou celui que l'on veut marier à une femme, si sa famille ne le connaît pas, ils vont alors le tester. Sauf s'il vient avec quelqu'un qui le recommande et témoigne qu'il est apte en terme de religion et de comportement. Il a certes été authentifié des imams des pieux prédécesseurs, qu'en période de trouble, ils testaient ceux qui venaient à eux en provenance des différentes contrées. **Ils ont dit :** « Testez les gens de Médine par Malik Ibn Anas, les gens d'Egypte par Al-Layth Ibn Sa'd, les gens du Cham par Al-Awza'i, les gens de Koufa par Sofiane et les gens d'Al-Mawsoul par Al Mou'afa Ibn 'Imran. ». Ainsi, si les Imams voyaient que ceux qui venaient à eux aimaient leurs savants et les mentionnaient en bien, alors ils les rapprochaient d'eux et les honoraient. Et s'ils les voyaient dénigrer leurs savants, les injurier et les insulter, alors ils les éloignaient et ne leurs permettaient pas d'être présents dans leurs assises. Et la preuve quant à tester celui dont on ignore la situation afin de savoir s'il convient pour ce que l'on attend de lui, est le hadith rapporté par Muslim, d'après Mou'awiya Ibn Al-Hakam As-Soulami, qu'Allah l'agrée, qui a giflé une de ses servantes au visage car le loup avait pris un mouton, il s'est donc énervé contre elle. Il est ensuite allé voir le Messager d'Allah (ﷺ) et l'a informé de ce qui s'était passé. Il a lors vu le visage du Prophète (ﷺ) changer et a vu la répulsion sur son visage de ce qu'il avait fait à sa servante. Il a alors dit : *« Ô Messager d'Allah, j'ai une esclave, ne devrais-je pas l'affranchir ? »*. Le Messager d'Allah (ﷺ) a dit : **« Amènes-la moi afin que je voie si elle est croyante. »**. Il l'a donc amenée au Messager d'Allah (ﷺ). Le Prophète (ﷺ) lui a alors dit : **« où est Allah ? »**. Elle répondit : *« Au dessus des cieux. »*. Il lui a dit : **« Qui suis-je ? »**. Elle répondit : *« Tu es le Messager d'Allah. »*. Il a alors dit : **« Affranchis-là car elle est certes croyante. »**. Nous voyons donc que le Messager d'Allah (ﷺ) l'a éprouvée et testée afin de savoir qu'elle était croyante. Il a ensuite ordonné à son maître de l'affranchir. De la même manière, tout individu dont la situation est ignorée, est éprouvé afin de le connaître et de savoir s'il convient ou non pour ce qui est attendu de lui.[33]

- **La question suivante a été posée à Cheikh Muhammad Ibn Omar Bazmoul, qu'Allah le préserve : Qu'Allah vous préserve et vous protège. Quel est le jugement de celui disant qu'il n'est pas permis de tester les gens par des individus particuliers comme le fait de dire : « que dis-tu sur tel innovateur ? » ou « que dis-tu sur tel savant et quelle ta position vis-à-vis de lui ? » et il classe cela comme faisant partie des innovations instaurées ? Nous espérons un éclaircissement, qu'Allah vous préserve.**

Il a répondu : Tester par les individus, c'est-à-dire que tu testes les gens par untel qui est manifestement sur l'innovation ou sur la Sunna, alors la même chose était présente chez les

[33] **Source :** http://ar.miraath.net/audio/951 **- Audio :** cliquez-ici

salafs. Ils testaient les gens par Ahmad Ibn Hanbal à l'époque des innovations. Ils demandaient aux gens ce qu'ils pensaient d'Ahmad Ibn Hanbal car Ahmad Ibn Hanbal était manifestement sur la Sunna. Tester les gens par les individus a donc une origine dans les actes des salafs, qu'Allah les agrée. Quant au fait de dire que cela est à l'origine une innovation et un égarement, alors non, ceci est une erreur ! Ceci est une erreur ! Surtout si l'individu est connu pour faire partie des gens de la Sunna et du groupe.

Et je vais vous indiquer une chose par laquelle vous répondrez à cet individu qui réprouve cela. Cette chose est répandue chez l'ensemble des gens de la Sunna et du groupe et n'est autre que tu testes le chiite pour le différencier du sunnite en lui disant : « Quelle est ta position vis-à-vis d'Aboubakr le véridique ? Quelle est ta position vis-à-vis de Omar ? Quelle est ta position vis-à-vis des compagnons ? ». Y a-t-il une chose à réprouver en cela ? Il n'y a rien à réprouver en cela. Ceci n'est-il pas une façon de tester les gens par les individus ? La réponse est : si.

Ainsi, la parole de cette personne disant que cela fait partie des innovations est une erreur. Il y a en Islam et dans la croyance des musulmans des domaines par lesquels on teste le sunnite pour le différencier du chiite. Tu le testes par les compagnons, par des compagnons en particulier, certains d'entre eux. Tu testes le chiite par Aboubakr le véridique, tu le testes par Aicha, tu le testes par Omar Ibn Al-Khattab et tu vois quelle est sa position vis-à-vis d'eux. Tu le testes par les compagnons et tu vois quelle est sa position vis-à-vis d'eux. S'il te manifeste l'idéologie des gens de la Sunna, tu écartes alors de lui l'innovation du chiisme. Et s'il ne te manifeste pas la position des gens de la Sunna, tu l'affilies alors au chiisme. Et ceci est une manière de tester les gens par les individus en Islam.

Cependant, il convient de délimiter cela par deux paramètres :

Le premier est que l'individu par lequel on teste fasse manifestement partie des gens de la Sunna et qu'il soit connu (pour cela). A tel point que son nom soit devenu un emblème connu par les gens de la Sunna et la représentant.

Le deuxième est que cela ne soit utilisé qu'à sa juste place, c'est-à-dire que sur des individus que nous testons afin de connaître leur innovation, comme pour différencier le chiite du sunnite au sujet des compagnons, ou pour connaître les partisans des innovations et des égarements aujourd'hui, pour distinguer les hizbis d'autres qu'eux. Nous les testons donc, par exemple, par l'amour d'Ibn Baz, l'amour d'Al-Albani, l'amour des savants des gens de la Sunna comme Cheikh Rabi' et autres parmi ceux dont les positions sont connues contre ces gens-là. Ainsi, si sa position est intègre, nous savons alors qu'il est intègre dans ce domaine inchaAllah. Le deuxième paramètre est donc que cela ne soit utilisé qu'à sa juste place, et que cela ne prouve l'intégrité de l'individu que dans ce domaine en dehors des autres, et Allah est plus Savant.[34]

[34] **Audio :** cliquez-ici

Dans son célèbre livre charh sunna, l'Imam Al-Barbahari, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : « La mise à l'épreuve en Islam est une innovation, mais aujourd'hui on met l'épreuve par la Sunna. ». Certaines personnes ont compris de la première partie de cette phrase que l'auteur considère toute mise à l'épreuve comme une innovation. Cela n'est pourtant pas le cas comme le prouve très clairement la suite de la phrase, qui est malheureusement omises par certains. Nous allons donc ici clarifier le sens de cette parole en présentant au lecteur son explication par deux grands savants de notre époque.

- **Cheikh Salih Al Fawzan, qu'Allah le préserve, a dit :**

« La base pour le musulman est le bien et d'avoir une bonne opinion de lui tant qu'il ne laisse pas apparaître le contraire de cela. Ceci est la base. L'auteur veut donc dire que le musulman qui ne laisse apparaître que le bien, nous acceptons alors de lui le bien. Ceci est même valable pour l'hypocrite, le Messager (ﷺ) a accepté ce que les hypocrites laissaient apparaître et a confié leur for intérieur à Allah (سبحانه و تعالى). Ainsi, tant qu'il ne laisse rien apparaître, tu as donc une bonne opinion de lui. Cependant, s'il apparaît de lui une répulsion envers la Sunna et les gens de la Sunna, à ce moment, prends garde à lui. Et ceci est le sens de sa parole « **La mise à l'épreuve en Islam est une innovation ».** C'est-à-dire que tant qu'un musulman ne laisse pas apparaître de mal, alors ne le met pas à l'épreuve.

« Mais aujourd'hui… » C'est-à-dire qu'à son époque on mettait à l'épreuve par la Sunna car les groupes égarés prétendant l'Islam s'étaient multipliés. Il est donc indispensable de savoir qui est sur la Sunna et de ne pas se faire tromper par le fait qu'il prétend l'Islam.

Ainsi, celui qui aime les gens de la Sunna, ceci est une preuve qu'il faire partie des gens de bien. Quant à celui qui aime les gens de l'innovation, ceci est une preuve qu'il fait partie des gens de mal. ».[35]

- **Cheikh Rabi' Ibn Hadi Al Madkhali, qu'Allah le préserve, a dit :**

« Les mou'tazila sont venus, c'est-à-dire les jahmiya, ils sont appelés mou'tazila mais ils étaient jahmiya à l'époque d'Al-Mamoun. Ils ont donc pris les hautes-fonctions de l'Etat et ont poussé Al-Mamoun à suivre la parole de leur innovation, la parole de la création du Coran. Ils ont éprouvé les gens de la Sunna d'une dure épreuve. Ils les appelaient à la parole de la création du Coran. Celui qui ne leur répondait pas, on le tuait, on l'emprisonnait ou alors on lui coupait ses vivres. Ils ont donc éprouvé les musulmans d'une très dure épreuve. Et il n'y a pas de doute que cette mise à l'épreuve est une innovation et un égarement, car c'est un appel à l'égarement. ».[36]

[35] *Ittihaf al-qari bitta'liqat 'ala charh sunna lilimam il barbahari* (2/241-242).
[36] *'awn al-bari bibayan ma tadammanahu charh sunna lilimam al-barbahari* (2/88-889).

Conclusion

Enfin, nous conclurons ce livret par une parole du noble Cheikh Rabi' Ibn Hadi Al-Madkhali, qu'Allah le préserve :

« Ceci est donc une méthodologie courante, et c'est une vérité connue et répandue parmi les gens de la Sunna et un sabre dégainé sur les gens de l'innovation. Et le rejeter fait partie des signes des gens de l'innovation, ainsi que de le reprocher aux gens de la Sunna et les critiquer à cause de ceci. Donc si tu entends un homme reprocher cela aux gens de la Sunna, saches qu'il fait partie des gens des passions et de l'innovation, sauf si c'est un ignorant. Dans ce cas, enseigne-lui et explique-lui que cette mise à l'épreuve des gens des passions est une chose légiférée, prouvée par le Livre et la Sunna et mise en pratique par les salafs. Et seuls les gens de l'innovation sont dérangés par celle-ci et la rejettent, car elle les dévoile et révèle ce qu'ils renferment comme innovations. »[37].

Ce qui est juste provient d'Allah et ce qui manque ou est faux ne provient que de nous ou du diable, nous demandons donc à Allah de nous pardonner.

Que la prière et le salut d'Allah soient sur notre Prophète Muhammad ainsi que sur sa famille et ses compagnons

Et louange à Allah, Seigneur de l'univers

[37] Conclusion de son article intitulé : Quel est le jugement de l'Islam sur la mise à l'épreuve des gens des passions et autres – **Source :** http://www.sahab.net/forums/?showtopic=130930